



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 29 AVRIL 2026**

Validé au CM du 05 Juin 2026

PRÉSENTS :

Christian VERNHET - Virginie CASTANIER - Jean Noel GOUTAY - Brigitte LENGAIN - Dominique ROURE - Laurène DROUGLAZET - Christophe RAYSSAC

CONSEILLERS SUPPLÉMENTAIRES ÉLUS INVITÉS : ALBOUY Jean-Pierre.

EXCUSÉ(S) : Amandine MARILLONNET (pouvoir donné à Laurène DROUGLAZET), Zoé POHL-BOUSQUET (pouvoir donné à Virginie CASTANIER), Ghislain CABAL-ZINCK (pouvoir donné à Dominique ROURE) et Théo BRO.

Secrétaire de séance : Laurène DROUGLAZET

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du conseil municipal du 2 avril 2026
- 2/ Vote du Budget Primitif 2026
- 3/ Vote des taxes locales
- 4/ Délibération de la CCID à modifier
- 5/ Délibération DETR complémentaire voirie
- 6/ Délibération de la commission des listes électorales
- 7/ Modification délibération de la délégation consentie au maire
- 8/ Adhésion panneau pocket
- 9/ Validation du règlement concours photos
- 10/ Questions diverses

Monsieur le Maire Christian Vernhet ouvre la séance à 20h30 en remerciant les conseillers pour leur implication dans la vie de la commune.

1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 02 avril 2026

Présentation du compte rendu du conseil municipal du 02 avril 2026 qui est validé à l'unanimité sans remarque particulière.

2/ Vote du Budget Primitif 2026

Monsieur le Maire a souhaité une approche plus ouverte pour l'élaboration de ce budget en impliquant de nouveaux regards, notamment avec l'intervention de Laurène Drouglazet et de Jean-Pierre Albouy avec l'accord de Monsieur le Maire et des conseillers (Mr ALbouy ayant des compétences en comptabilité).



Il a été rappelé pour les nouveaux conseillers les grands principes des budgets municipaux :

- Le budget doit nécessairement être à l'équilibre (dépenses = recettes)
- Le budget primitif est divisé en deux sections : **Investissement** et **Fonctionnement**.
- Complexité comptable : Il est rappelé la difficulté de gestion liée aux "restes à réaliser" (RAR) et aux décalages de subventions ou de TVA qui s'étalent sur plusieurs années (N-1, N-2).

❖ SECTION D'INVESTISSEMENT :

Budget Global : 644 491 € (*incluant les dépenses et recettes des budgets précédents et des RAR 2025*)

→ **Dépenses d'investissement prévues de l'année 2026 : 260 430€**

Principaux projets et dépenses :

- **Réseaux à Faveyrolles** : 140 000 €
- **Achat de matériel** : Une enveloppe de 25 000 € est prévue, notamment pour l'achat d'une mini-pelle ou du petit matériel (tronçonneuses, etc.) afin de rester opérationnel sur la voirie.
- **Éclairage de la chapelle Notre-Dame** : 5 000 €.
- **Épicerie** : Travaux de remise en état.
- **Église de Faverolles** : Des travaux supplémentaires imprévus sont nécessaires pour sécuriser l'accès aux cloches ainsi que les abats-sons.
- **Château** : En attente des résultats de l'audit pour définir les priorités.

→ **Recettes d'investissement de l'année 2026 : 281 460€**

Ces recettes proviennent principalement des subventions (Région, Département), des dotations et d'un recours à l'emprunt

❖ SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Budget Global : 441 007 € (*incluant les dépenses et recettes des budgets précédents et des RAR 2025*)

→ **Dépenses de fonctionnement prévues de l'année 2026 : 393 236 €**

incluant les salaires, les charges courantes et fixes (électricité,...), les charges financières



→ **Recettes de fonctionnement prévues de l'année 2026: 430 906 €**

Incluant :

- les produits de services, du domaine et vente diverses c'est-à-dire les recettes perçues par la collectivité directement suite à un service rendu par la collectivité à la population : eau, loyers, visite du château,...
- impôts, taxes et fiscalité locale

Points particuliers soulevés et remarques :

- Subventions aux associations :
Point sur les associations subventionnées. Compte tenu du nombre d'élèves prévus à la rentrée scolaire 2026, il a été suggéré de diminuer la subvention accordée à l'APE pour l'organisation d'activités.
Concernant la politique associative, Monsieur le Maire rappelle que la commune soutient les associations par le prêt gratuit des salles (château, salle des fêtes,...)
- **Vision sur 6 ans** : Des discussions portent sur la nécessité d'établir une priorité entre les grands projets (salle des fêtes, cœur de village, traversée du village) pour éviter qu'ils ne soient repoussés par des imprévus (comme les travaux des églises).
- **Terrain de la DDE (gare de riols)** : Une étude de 10 000 € (subventionnée) est envisagée pour l'implantation de bâtiments modulables de qualité architecturale pour accueillir de nouveaux arrivants.

Le budget primitif est validé à l'unanimité

3/ Vote des taxes locales

Pas d'augmentation prévue. Les taux d'imposition pour 2026 sont les suivants:

- **Taxe Foncière (Bâti)** : 33,59 %
- **Taxe Foncière (Non Bâti)** : 61,12 %
- **Taxe d'Habitation (résidences secondaires)** : 8,31 %

Les taux présentés sont acceptés à l'unanimité.



4/ Délibération de la CCID (commission communale des impôts directs) à modifier

Le 02 Avril 2026, le conseil municipal a proposé 6 titulaires et 6 suppléants. Le Trésor Public a demandé plus de noms. Le conseil municipal attend le retour du Trésor Public concernant les noms proposés.

5/ Délibération DETR complémentaire voirie

Il a été porté à la connaissance du conseil que des subventions complémentaires étaient disponibles. Un devis a été demandé pour réparer la route de la "rocade" de Favayrolles et la route de la Roque. Coût estimé 30 150 €

La demande de dotations est acceptée à l'unanimité

6/ Délibération de la commission des listes électorales

Le conseil municipal propose 3 noms :

- Délégué de l'administration : Jean-Pierre Albouy
- Un conseiller municipal : Christophe Rayssac
- Un délégué du tribunal : Michèle Bouzat

7/ Modification délibération de la délégation consentie au maire

Votée lors du conseil municipal du 02 Avril, la Préfecture a demandé à ce que le point 10 des dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant l'aliénation des biens mobiliers soit revu. Initialement voté le 02 avril comme suit "Décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 15 000€" il est rappelé que le montant maximum consenti est de 4 600€

Ce nouveau montant de 4 600€ est voté à l'unanimité par le conseil municipal

8/ Adhésion panneau pocket

Laurène Drouglazet présente le devis d'adhésion au service de communication Panneau Pocket. Le conseil municipal vote pour une adhésion de 3 ans soit 390€.

Plusieurs personnes (rédacteurs et valideur) administreront l'application pour diffuser les informations aux habitants.



9/ Validation du règlement concours photos

Dominique Roure présente le règlement du concours photos 'Charme de la vie rurale' organisé par la municipalité.

- **Jury et comités** : le jury artistique est indépendant de la mairie (aucun élu n'y siège). Le comité d'organisation veille au respect du règlement et de l'éthique (respect de la propriété privée, des droits à l'image,...)
- **Prix & récompenses** : Trois prix seront décernés : le Grand Prix du Jury, le prix Jeunes Talents (moins de 18 ans) et le prix du public. Les récompenses envisagées incluent des repas à l'auberge, des paniers garnis. Les photos gagnantes serviront de support à la communication de la mairie (site internet, réseaux sociaux, presse, cartes de vœux,...)
- **Calendrier et Logistique** :
 - Inscriptions en mairie du **1er juin au 17 août**.
 - Exposition le **19 août au château**, date choisie pour le bicentenaire de la photographie.
 - Pour limiter les coûts, les photos seront exposées sur des cordes avec des pinces à linge stylisées au lieu de cadres. Un budget de 100 € est prévu pour le matériel et 100 € pour l'exposition au château.

Le règlement du jeu concours est accepté à l'unanimité par le conseil municipal

10/ Questions diverses

Gestion des chats errants

Un projet de stérilisation et d'identification est discuté. Le coût estimé pourrait atteindre 10 000 € à terme. Une commission impliquant les habitants pourra être créée pour mettre en place le plan d'action.

Voirie et Ponts

Une visite de Madame Gaubert, directrice du département est prévue pour inspecter les petits ponts et les murs de soutènement fragiles de la commune.

Point Auberge de la Valette

Brigitte Lenglain résume la réunion demandée par Elodie Mendez de l'Auberge de la Valette qui souhaitait faire le point après quelques mois d'exploitation :



- **Points positifs :**

- Bon retour général sur l'activité du restaurant
- Fidélisation de quelques sociétés
- Quelques locaux viennent déjeuner régulièrement
- Bon retour des animations du samedi
- Sauf le point poste, toutes les activités sont lancées (restaurant, épicerie, chambres)
- Elodie a pris une photocopieuse en location, à l'usage des clients.
- Elle commence à avoir des appels pour la location des chambres. Les demandes concernent majoritairement des locations à la journée (Elodie Mendez précise qu'elle est la seule à accepter les locations à la nuitée).
- Projet en cours : création d'une association afin de l'aider à l'épicerie et pour les animations.

- **Points d'amélioration & demandes :**

- **Infrastructures** : Elodie Mendez a exprimé le souhait que des travaux d'insonorisation soient faits afin de limiter les désagréments pour chaque occupant de l'immeuble de l'auberge. Elle signale également des problèmes d'humidité dans certaines pièces et des problèmes d'accès dans le couloir.
- **Électricité** : Vérifier la conformité de l'installation électrique.
- **Eau** : Présence de nombreux compteurs d'eau liée à l'utilisation passée de l'auberge. Alain Artigas, plombier sur la commune, doit intervenir pour revoir l'installation.
- **Signalisation** de l'auberge dans le village trop petite et illisible.

Travaux de Voirie et Entretien Communal

Jean-Noël Goutay présente les différents travaux de voirie effectués ainsi que des propositions d'aménagement

- **Cimetière des Armayrols** : Des travaux de remise au propre ont été effectués par Stéphane Lievin, employé communal.
- **Abattage d'arbres** : Un arbre doit être abattu car ses racines endommagent un mur communal. Une nacelle sera louée pour l'élagage. Un arbre malade a également été abattu sur la place de la Bascule à St Izère.
- **Achat de matériel** : Une visite est prévue pour examiner une pelleuse (2,8 tonnes) d'une valeur d'environ 46 000 € HT.
- **Main courante au stade** : Des devis ont été reçus pour l'installation de poteaux en bois.



Travaux réseau eau de Faveyrolles

Christophe Rayssac informe le conseil municipal de l'avancée du projet mené par Veolia et notamment des difficultés à trouver un terrain pour la station.

Poste estivale au château

Monsieur le Maire n'a pas encore eu de réponse de l'Office de Tourisme de Roquefort quant au financement du poste au château pour la saison estivale. Comme chaque année, il est prévu de recruter quelqu'un pour s'occuper de l'accueil des visiteurs. Un volet "communication" pourrait être rajouté à la fiche de poste.

Fête de St Izère

Monsieur le Maire prévient d'un changement logistique quant au prêt du chapiteau par la Communauté de Communes de St Affrique. Cette année une seule personne sera envoyée pour superviser le montage.

Divers

Dominique Roure a annoncé la mutation de son épouse en Bretagne pour la rentrée scolaire prochaine.

Monsieur le Maire clôture ce conseil municipal à 23h49.